

Transcription
Assemblée annuelle des actionnaires
Mardi 5 avril 2022 – 9 h 30
Assemblée en format hybride

Version française

Susanne Gouin, administratrice, Banque Laurentienne

Bonjour à tous et bienvenue à l'assemblée annuelle 2022 des actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada. Mon nom est Suzanne Gouin, je suis l'une des administratrices candidates à l'élection et fière cliente de la Banque depuis 40 ans. Je suis heureuse, en tant que Montréalaise, de souhaiter la bienvenue aux participants qui assistent à l'assemblée en personne ici à Montréal. Nous sommes très heureux de votre présence avec nous aujourd'hui, que vous soyez là en personne ou de manière virtuelle. La webdiffusion de l'assemblée sera disponible sur notre site Web après l'assemblée.

L'assemblée se déroule à la fois en français et en anglais et une traduction simultanée est disponible pour chaque langue. Si vous assistez à l'assemblée virtuelle, je vous invite à cliquer sur l'icône de la webdiffusion dans votre écran, pour sélectionner la langue de votre choix. Si vous assistez à l'assemblée en personne, je vous invite à vous rendre dans la zone d'accueil afin de recevoir un casque d'écoute pour la langue de votre choix.

Mes collègues membres du conseil d'administration de la Banque et candidats à l'élection aujourd'hui assistent à l'assemblée avec nous soit en personne ou par visioconférence. Permettez-moi de les présenter officiellement :

- Sonia Baxendale;
- Andrea Bolger;
- Michael Boychuk;
- Rania Llewellyn;
- David Morris;
- David Mowat;
- Michael Mueller;
- Michelle Savoy;
- Susan Wolburgh Jenah; et
- Nicholas Zelenczuk.

Plusieurs membres de l'équipe de direction de la Banque sont également avec nous aujourd'hui :

- Karine Abgrall-Teslyk, vice-présidente exécutive et chef des services bancaires aux particuliers;
- Sébastien Bélair, vice-président exécutif et chef des ressources humaines;
- Bindu Cudjoe, chef des services juridiques et secrétaire corporative;
- Yves Denommé, vice-président exécutif, opérations;
- Yvan Deschamps, vice-président exécutif et chef de la direction financière;
- Kelsey Gunderson, vice-président exécutif, marchés des capitaux;
- William Mason, vice-président exécutif et chef de la gestion des risques;
- Éric Provost, vice-président exécutif, services aux entreprises et président, marché du Québec; et
- Beel Yaqub, vice-président exécutif et chef de la technologie et de l'information.

Puisqu'il est possible de participer à l'assemblée virtuellement et en personne, nous avons défini certaines règles afin de faciliter le déroulement de l'assemblée. Ces règles sont disponibles dans la section Centre de l'investisseur du site Web de la Banque.

Pour faciliter le déroulement, nous avons également demandé à des actionnaires qui sont aussi des employés de la Banque de présenter et d'appuyer les propositions inscrites à l'ordre du jour.

Les actionnaires et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront commenter ces propositions avant le vote.

Veillez lever la main si vous souhaitez poser une question. Pour les participants à l'assemblée virtuelle, veuillez sélectionner l'icône de la messagerie dans votre écran. Avant de poser votre question, veuillez vous nommer et indiquer si vous êtes un actionnaire ou un fondé de pouvoir. Yvan Deschamps, le chef de la direction financière de la Banque, lira les questions des participants à l'assemblée virtuelle lorsque le moment sera venu.

Nous accepterons également les questions d'ordre général après l'ordre du jour officiel de l'assemblée. Je vous invite à faire preuve de concision et à limiter vos interventions au sujet faisant l'objet de la discussion.

J'aimerais rappeler aux actionnaires qui ont déjà voté ou transmis leur procuration que s'ils votent pendant l'assemblée, ce vote aura automatiquement pour effet de révoquer le vote ou la procuration qu'ils ont déjà soumis. Si vous ne souhaitez pas modifier votre vote, évitez simplement de voter pendant l'assemblée.

Si vous n'avez pas déjà voté, vous pourrez le faire en personne lorsque le vote sera demandé, en utilisant l'appareil qui vous a été remis dans la zone d'accueil. Si vous avez des questions au sujet du vote en personne, veuillez vous rendre au comptoir d'inscription dès maintenant. Pour les participants à l'assemblée virtuelle, vous pourrez cliquer sur l'icône de vote qui apparaîtra à l'écran, pour afficher les résolutions et les options de vote. Vous pouvez voter ou modifier votre vote en tout temps pour n'importe quelle résolution ou proposition, jusqu'à la fin de la période de vote.

Les résultats du vote seront annoncés à la fin de l'assemblée.

J'ai le grand plaisir de présenter notre présidente et chef de la direction, Mme Rania Llewellyn, pour quelques remarques au sujet de la Banque et ses activités.

Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction

Merci beaucoup Suzanne.

Bonjour et merci d'assister à l'Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne en personne ou de façon virtuelle.

2021 a été une année très spéciale pour la Banque Laurentienne.

Nous avons fêté nos cent soixante-quinze ans avec nos clients, nos partenaires et nos collectivités.

Malgré la pandémie de COVID-19, nous avons trouvé plusieurs occasions de célébrer les racines profondes de la Banque au Québec. Par exemple, nous avons lancé des produits et des offres spéciales pour nos clients. Nous avons aussi mis sur pied une nouvelle campagne de dons appelée « La Banque Laurentienne dans la collectivité », qui permet aux employés de choisir les organismes auxquels les dons sont remis.

Dès le début de la pandémie, notre priorité a été de protéger la santé et la sécurité de nos employés et celles de nos clients. Nous avons également répondu à leurs besoins et les avons soutenus pour atténuer les impacts financiers négatifs associés à la pandémie.

Je tiens à remercier sincèrement tous les employés de la Banque Laurentienne. Ils ont accompli un travail remarquable pour bien servir nos clients et maintenir nos opérations pendant cette période difficile.

Au début de l'année dernière, nous avons défini trois priorités immédiates pour 2021, et je suis heureuse de confirmer qu'elles ont toutes été réalisées avec succès :

- nous avons renouvelé l'équipe de la haute direction de la Banque en nommant quatre hauts dirigeants expérimentés recrutés à l'externe et en octroyant deux promotions à l'interne;
- nous avons identifié diverses stratégies de réduction des coûts, et les avons mises en œuvre, nous permettant de baisser notre ratio d'efficacité ajusté à 68,2 %, soit une diminution de 410 points de base durant l'année; et
- nous avons complété un examen approfondi des activités de la Banque et avons élaboré et lancé notre nouveau plan stratégique triennal lors de notre Journée des investisseurs du 10 décembre. Ce plan positionnera la Banque pour une croissance profitable et durable à long terme et créera de la valeur pour les actionnaires.

Notre nouveau plan stratégique inclut un engagement envers l'ESG, une nouvelle raison d'être et de nouvelles valeurs. Ces dernières, dévoilées pour la première fois lors de notre Journée des investisseurs, reflètent ce que nous croyons et comment nous nous comportons :

- Nous plaçons nos clients au premier plan
- Nous travaillons ensemble comme une seule équipe gagnante
- Nous faisons preuve de courage
- Nous sommes axés sur le résultat
- Nous croyons que tout le monde a sa place

C'est à partir de ces nouvelles valeurs que nous avons élaboré notre nouvelle signature – *Voir au-delà des chiffres* – et notre nouvelle raison d'être, qui nous sert à la fois de point d'ancrage et d'Étoile polaire pour nous guider vers l'avenir.

(Vidéo – Voir au-delà des chiffres)

Nous sommes ravis d'annoncer aujourd'hui que, dans le cadre du déploiement de notre nouvelle stratégie et de notre nouvelle raison d'être, nous lancerons bientôt une campagne de publicité multiplateforme mettant en vedette notre nouvelle image de marque et notre logo actualisé. Ce dernier met l'accent sur l'arbre de la Banque Laurentienne, symbole de nos racines tout en marquant la prochaine étape de la riche histoire de notre institution. Cette campagne de publicité donne vie à notre nouvelle raison d'être et à notre nouvelle signature et illustre la manière dont nous aidons nos clients à prospérer.

Notre nouvelle raison d'être est également au cœur de notre approche stratégique des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Nous savons que nos clients et nos investisseurs cherchent à s'associer et à investir dans des entreprises qui font des questions ESG une priorité. Je suis fière d'assumer le rôle de championne ESG de la Banque Laurentienne., Je me tiendrai ainsi directement responsable de notre stratégie ESG et travaillerai en étroite collaboration avec le conseil d'administration dans le cadre de sa mission de surveillance des facteurs ESG. Je m'engage personnellement à construire un héritage durable pour nos clients, actionnaires et employés actuels et futurs.

Je tiens également à souligner à tous nos actionnaires que nous nous sommes engagés à accroître la transparence de l'information et de nos communications avec vous et les autres parties prenantes sur les questions ESG. Nous adaptions et améliorons en permanence nos informations et nos rapports. Nous sommes d'ailleurs très fiers d'avoir récemment publié le tout premier Rapport ESG de la Banque.

2022 est l'année d'exécution de notre plan stratégique. Nos succès et la dynamique que nous avons créée au cours de la dernière année démontrent que nous sommes sur la bonne voie.

Tel qu'annoncé lors de notre Journée des investisseurs, nos cinq nouveaux piliers stratégiques sont les suivants :

- Faire de notre taille un avantage
- Agir comme une équipe gagnante

- Prioriser le client
- Simplifier
- Faire le meilleur choix

Enfin, je suis extrêmement fière de tout ce que nous avons accompli pour recentrer et reconstruire la Banque en 2021. L'année 2022 – une année axée sur l'exécution – démarre en grand. J'ai pleinement confiance dans le brillant avenir de notre Banque.

Je suis reconnaissante de l'appui reçu de la part des membres du conseil d'administration et de notre président, Michael Mueller. Je tiens à remercier sincèrement nos actionnaires et nos clients pour la confiance qu'ils accordent à la Banque Laurentienne. Nous ne la tenons pas pour acquise. Nous sommes déterminés à nous concentrer sur le développement de notre culture centrée client et sur l'atteinte de nos résultats.

Merci encore à tous les employés de la Banque Laurentienne. Je suis honorée de diriger cette équipe solide et dévouée de personnes courageuses, diverses, bienveillantes et motivées.

Merci de votre attention.

J'aimerais maintenant inviter Éric Provost, vice-président exécutif, Services aux entreprises et Président, Marché du Québec à prononcer quelques mots.

Éric Provost, vice-président exécutif, chef des Services aux entreprises et Président, Marché du Québec

Merci Rania.

Bonjour à tous,

Je suis Éric Provost, fier employé de la Banque Laurentienne depuis maintenant près de 10 ans.

En plus du mandat d'accroître la visibilité de la Banque au Québec, je dirige la ligne d'affaires des Services aux entreprises qui est le moteur de croissance de la Banque. À travers nos quatre secteurs d'activités, soit le Financement immobilier, le Financement d'équipement, le Financement d'inventaire et le Financement commercial, nous bâtissons des spécialisations qui, combinées à une approche centrée client, permettent d'établir de solides relations à long terme et d'atteindre une croissance durable.

2021 a été une année de nombreux succès.

Notre croissance d'actif s'est élevée à 1,4 G\$, ce qui correspond à une augmentation de plus de 10 % de notre portefeuille de prêts et nous avons terminé l'année avec un niveau record de transactions potentielles pour l'année à venir. Nos spécialisations en financement immobilier et en financement d'inventaire ont fortement contribué à cette croissance profitable et à notre rayonnement au Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Nous avons réussi à consolider notre positionnement dans le marché du financement d'équipement et d'inventaires en augmentant notre capacité opérationnelle par une plus grande automatisation et en faisant croître notre base de concessionnaires de façon significative grâce à une solide exécution de nos équipes de développement des affaires. La complémentarité de ces secteurs nous permet d'offrir des solutions de financement à travers le cycle de vie complet d'un équipement, et ce sur une base nord-américaine.

D'ailleurs, le fait d'avoir un modèle d'affaires basé sur la spécialisation nous permet de nous distinguer

de la compétition par notre offre de produits et la qualité de notre service. Comme la satisfaction de nos clients est au cœur de nos priorités, nous avons amélioré notre programme de voix du client et nous obtenons maintenant leur rétroaction sur une base plus régulière. Selon nos derniers sondages annuels, notre indicateur de la fidélité client est considéré excellent. Plusieurs initiatives en lien avec des améliorations technologiques, comme la signature électronique, la standardisation et la simplification de certains processus ainsi que le déploiement de ressources additionnelles pour mieux servir nos clients ont contribué à bien répondre à leurs attentes.

Comme l'a mentionné Rania, 2022 est une année axée sur l'exécution. Les Services aux entreprises demeureront le moteur de croissance de la Banque. Pour ce faire, nous avons décidé de mettre l'emphase sur 3 priorités :

1. Premièrement, continuer à mettre l'accent sur nos spécialisations.
 - En augmentant les ressources qui travaillent directement avec les clients.
 - En consacrant ces ressources aux marchés en croissance et aux nouveaux secteurs d'activités, tel le financement d'équipements aux États-Unis.
 - En investissant dans de nouveaux outils numériques pour constamment améliorer l'expérience client.
 - En étant opportunistes quant à des acquisitions stratégiques.
2. La deuxième est de continuer de se diversifier géographiquement et par secteur d'activité.
 - En poursuivant la croissance soutenue de notre portefeuille immobilier à travers le Canada grâce à une équipe chevronnée bien établie et dont l'expertise est reconnue à travers le pays.
 - En maximisant nos capacités de financement d'équipement et d'inventaires sur une base nord-américaine, ce qui nous permet de bénéficier d'un positionnement unique à partir de duquel nous pouvons continuer à croître et à gagner des parts de marché.
 - En explorant les opportunités dans de nouveaux secteurs ciblés comme la technologie, les plus petits équipements de construction, les équipements respectueux de l'environnement ainsi que le déploiement de notre programme de financement de garderie à l'extérieur du Québec.
3. Notre troisième priorité est d'approfondir nos relations avec les clients grâce à des produits et des services à valeur ajoutée.
 - Cela comprend le développement d'une nouvelle plateforme numérique de gestion de trésorerie pour nos clients qui nous permettra de tirer profit de nos relations existantes et d'attirer des dépôts commerciaux supplémentaires.
 - L'introduction de nouveaux produits, incluant le début des analyses pour la mise en marché d'une solution de prêts aux commerçants pour nos concessionnaires canadiens, qui bonifiera nos relations avec nos clients existants, tout en créant de nouvelles opportunités pour les services bancaires aux particuliers.
 - La collaboration avec nos collègues des marchés des capitaux afin de s'assurer que nos clients stratégiques bénéficient de leurs accès à leurs services tels que les opérations de change et les services de conseil.

Tout cela sera soutenu par nos améliorations continues de l'expérience client.

Dès cette année, nous mesurerons notre succès grâce à 3 indicateurs de performance :

- La croissance de notre portefeuille de prêts dont l'objectif est d'atteindre 15 milliards en 2022 et plus de 18 milliards d'ici 2024.

- L'augmentation de la proportion de prêts commerciaux aux États-Unis. Notre objectif est de passer de 14 %, qui est le niveau de 2021, à plus de 18 % d'ici 2024.
- Et troisièmement, maintenir notre niveau de satisfaction client, c'est-à-dire que notre indicateur de la fidélité client doit se maintenir au-dessus du seuil de l'excellence.

Nous sommes persuadés que nous avons la bonne équipe et la bonne stratégie pour poursuivre notre succès dans les prochaines années.

J'inviterais maintenant ma collègue Karine à venir vous parler des Services bancaires aux particuliers.

Merci.

Karine Abgrall-Teslyk, vice-présidente exécutive, chef des Services bancaires aux particuliers

Merci Éric.

Bonjour,

Je suis Karine Abgrall-Teslyk, vice-présidente exécutive, chef des Services bancaires aux particuliers et j'ai eu le plaisir de rejoindre la Banque Laurentienne en 2021.

Depuis sa fondation à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne a toujours été aux côtés de ses clients afin de les aider à améliorer leur santé financière et d'apporter son soutien à leurs familles. Cette relation de proximité avec nos clients s'étend souvent sur plusieurs générations; il s'agit d'une grande fierté pour nous, et c'est ce qui permet à notre institution financière de se démarquer de ses concurrents.

Tel que mentionné par Rania, notre présidente et chef de la direction, nous avons récemment dévoilé notre nouvelle raison d'être qui reflète nos valeurs, notre culture et notre nouvelle orientation stratégique. Ensemble, nous nous repositionnons pour la croissance grâce à notre nouveau plan stratégique triennal.

Cette vision holistique se traduit par un modèle d'affaires agile qui nous permet de nous adapter aux besoins et aux attentes de nos clients, dans une industrie en constante évolution.

Fidèles à cette notion de proximité qui a fait notre réputation depuis plus de 175 ans, nous avons créé en 2021 une équipe unifiée qui regroupe notre réseau de conseillers et des courtiers B2B Banque et les succursales du réseau de distribution du Québec. Ce concept d'UNE seule Banque, rassemblant toutes les activités des Services aux particuliers sous une même direction, est en lien avec notre orientation stratégique qui consiste à créer une nouvelle proposition de valeur qui place le client au centre de toutes nos décisions et de toutes nos actions.

2021 a été pour les Services bancaires aux particuliers synonyme de reconstruction et de recentrage stratégique.

Tout d'abord, nous avons renouvelé notre équipe de direction et avons mis en place un nouveau modèle d'exploitation ciblé qui repose sur une solide culture de performance. Nous sommes maintenant en mesure de développer et d'étendre notre offre aux clients particuliers d'un océan à l'autre.

Nous avons redéfini le parcours client pour mieux répondre à ses besoins et nous permettre de les anticiper. Nous misons sur une stratégie numérique afin de compléter nos services-conseils et notre présence terrain par le biais de nos succursales et notre réseau de courtiers et de conseillers. À cet effet, nous avons lancé en 2021 une toute nouvelle application mobile, à laquelle nous ajouterons de nouvelles fonctionnalités dans les prochains mois, et qui continuera d'évoluer au gré des besoins de nos clients. Nous avons également redéfini notre image de marque afin qu'elle reflète notre raison d'être et

nos nouvelles valeurs.

Il était également primordial de revoir nos activités hypothécaires de bout en bout. À cet égard, nous avons créé un nouveau groupe de financement hypothécaire résidentiel regroupant quatre équipes spécialisées pour assurer l'optimisation du parcours client. Une de nos fiertés en 2021 est d'avoir pu réduire le délai d'approbation d'une demande de prêt hypothécaire, un avantage certain pour notre clientèle, surtout dans le marché actuel.

Afin d'améliorer notre performance ainsi que l'expérience de nos clients, nous portons une attention constante sur la simplification de nos processus, y compris la consolidation des contrats avec nos fournisseurs. Un exemple tout récent est la simplification de notre gamme de cartes Visa. Nous sommes fiers d'avoir conclu en décembre dernier, un partenariat stratégique avec Financière Brim qui permettra notamment aux clients de la Banque Laurentienne d'avoir accès à une prise en charge numérique, à une décision de crédit immédiate, à l'émission instantanée de cartes virtuelles et à un large éventail de fonctions en libre-service.

Ces réalisations nous propulsent vers l'avant et nous permettent de nous concentrer sur la rétention de nos clients existants, sur le renforcement de nos relations avec ceux-ci, ainsi que sur l'acquisition de nouveaux clients.

En 2022, nous continuons les progrès amorcés en 2021.

Nous comptons poursuivre l'amélioration de nos produits phares (hypothécaires, Visa et dépôts) afin de conserver et d'approfondir nos relations d'affaires existantes tout en ciblant de nouveaux segments de clientèle. Nous continuerons notre déploiement numérique et celui de notre image de marque : une image moderne, unique et renouvelée. Pour assurer la croissance, nos efforts seront mesurés par des indicateurs clés de performance qui nous permettront de rester agiles et de nous ajuster en cas de besoin.

Nous avons les éléments nécessaires pour assurer notre croissance : une équipe talentueuse et compétente et la bonne stratégie pour bien exécuter notre plan triennal.

Je vous remercie de votre attention.

J'aimerais maintenant inviter monsieur Michael Mueller, président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, à prendre la parole.

Michael Mueller, président du conseil d'administration

Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée annuelle 2022 des actionnaires de la Banque Laurentienne du Canada. Je suis Mike Mueller, président du conseil d'administration et candidat à l'élection à un poste d'administrateur aujourd'hui.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous rencontrer aujourd'hui en personne, pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Je suis extrêmement fier de nos nombreux accomplissements en 2021, une année où la Banque a recentré sa stratégie, sa culture et sa raison d'être et une année pour laquelle la Banque a amélioré les résultats financiers ajustés pour ses actionnaires. Sous la gouverne de notre présidente et chef de la direction, Rania Llewellyn, la Banque a renouvelé l'équipe de la haute direction, amélioré son ratio d'efficacité ajusté et présenté un nouveau plan triennal.

Les succès de la Banque et la dynamique créée l'année dernière attestent que nous pouvons réaliser

de grandes choses et que nous sommes sur la bonne voie. En 2022, notre objectif est maintenant de nous appuyer sur nos solides assises et d'exécuter le nouveau plan triennal de la Banque. Ce plan permettra à la Banque Laurentienne de se distinguer de ses concurrents et de se concentrer sur les secteurs dans lesquels elle peut le mieux se démarquer et se positionner pour l'avenir.

Je tiens à remercier tous mes collègues du Conseil pour leur travail acharné, leurs conseils et leur appui tout au long de l'année.

Merci également à chaque employé de la famille Banque Laurentienne pour votre engagement à placer le client au centre de tout ce que nous faisons et votre désir d'incarner notre nouvelle raison d'être et de vouloir changer l'expérience bancaire pour le mieux.

Enfin, je tiens à remercier nos actionnaires pour leur soutien, leur fidélité et leur confiance en la Banque Laurentienne.

Ouverture de l'Assemblée

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Je déclare maintenant l'Assemblée ouverte.

Les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. présentation des états financiers;
2. élection des administrateurs;
3. nomination de l'auditeur de la Banque;
4. examen d'une résolution concernant la modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque;
5. examen d'une résolution consultative concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres désignés de la haute direction; et
6. examen des propositions d'actionnaires.

Ensuite, il y aura une période de questions pour les actionnaires et les fondés de pouvoir, après quoi nous annoncerons les résultats du vote.

Attestation d'avis d'assemblée et de quorum et nomination des scrutateurs

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Je dispose d'une preuve suffisante que la convocation à cette assemblée a été dûment publiée et envoyée à tous les actionnaires de la Banque.

Nous avons reçu des procurations représentant plus de 41 % des actions ordinaires émises en circulation.

En conséquence, le quorum est atteint et je déclare l'assemblée dûment et correctement constituée.

Avec le consentement de l'assemblée, Mme Martine Gauthier et Mme Gale Demick de la Société de fiducie Computershare du Canada agiront comme scrutatrices et Mme Bindu Cudjoe, chef des services juridiques et secrétaire corporative, agira comme secrétaire de l'assemblée aujourd'hui.

1. États financiers et rapport de l'auditeur

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Le vote est maintenant ouvert pour toutes les résolutions et propositions.

Notre premier point concerne la présentation des états financiers consolidés annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et du rapport de l'auditeur y afférent.

Sauf objection, je me dispenserai de lire le rapport de l'auditeur.

Avons-nous des questions ou des commentaires concernant cette proposition ?

Bindu Cudjoe, chef des Services juridiques et secrétaire corporative :

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

2. Élection des administrateurs

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Le prochain point à l'ordre du jour est l'élection des administrateurs. Onze (11) administrateurs doivent être élus lors de l'assemblée, conformément aux règlements administratifs de la Banque et à la recommandation du Conseil et du comité des ressources humaines et de régie d'entreprise du Conseil. Tous les candidats sont énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque.

Puis-je recevoir une proposition d'élection des administrateurs?

Mon nom est Jessica Syms et je suis une actionnaire. Je propose que chacun des 11 candidats soit élu à un poste d'administrateur et exerce ces fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Est-ce que quelqu'un appuie la proposition?

Mon nom est Mathew Millman-Pilon et je suis un actionnaire. J'appuie cette proposition.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Avons-nous des questions ou des commentaires concernant cette proposition?

Bindu Cudjoe, chef des Services juridiques et secrétaire corporative :

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Veuillez maintenant voter si ce n'est pas déjà fait.

3. Nomination de l'auditeur de la Banque

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Nous allons maintenant nommer l'auditeur. Sur recommandation du conseil d'administration et du comité d'audit du conseil d'administration, je voudrais recommander de nommer Ernst & Young à titre d'auditeur externe de la Banque et d'autoriser le conseil d'administration à déterminer la rémunération des auditeurs.

Puis-je recevoir une proposition de nomination d'Ernst & Young à titre d'auditeur externe de la Banque?

Mon nom est Jessica Syms et je suis une actionnaire. Je propose qu'Ernst & Young soit nommé auditeur externe de la Banque jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé et que le Conseil détermine et approuve sa rémunération.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Est-ce que quelqu'un appuie la proposition?

Mon nom est Mathew Millman-Pilon et je suis un actionnaire. J'appuie cette proposition.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Avons-nous des questions ou des commentaires concernant cette proposition?

Bindu Cudjoe, chef des Services juridiques et secrétaire corporative :

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Veuillez maintenant voter si ce n'est pas déjà fait.

4. Modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Le prochain point est une résolution modifiant le régime d'options d'achat d'actions de la Banque. Le texte de cette résolution est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Puis-je recevoir une proposition d'approbation de cette résolution?

Mon nom est Jessica Syms et je suis une actionnaire. Je propose que la résolution modifiant le régime d'options d'achat d'actions de la Banque, dont le texte est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, soit approuvée.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Est-ce que quelqu'un appuie la proposition?

Mon nom est Mathew Millman-Pilon et je suis un actionnaire. J'appuie cette proposition.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Avons-nous des questions ou des commentaires concernant cette proposition?

Bindue Cudjoe, chef des Services juridiques et secrétaire corporative :

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Veuillez maintenant voter si ce n'est pas déjà fait.

5. Rémunération des membres désignés de la haute direction

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Le prochain point est le vote sur la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction. Le texte de cette résolution est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Puis-je recevoir une proposition d'approbation de cette résolution?

Mon nom est Jessica Syms et je suis une actionnaire. Je propose que la résolution consultative concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction, dont le texte est reproduit dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, soit approuvée.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Est-ce que quelqu'un appuie la proposition ?

Mon nom est Mathew Millman-Pilon et je suis un actionnaire. J'appuie cette proposition.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Avons-nous des questions ou des commentaires concernant cette proposition?

Bindue Cudjoe, chef des Services juridiques et secrétaire corporative :

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Veuillez maintenant voter si ce n'est pas déjà fait.

6. Propositions d'actionnaires

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Les propositions d'actionnaires sont maintenant à l'ordre du jour. Je demanderais à M. Deschamps de fournir de l'information additionnelle concernant les propositions.

Yvan Deschamps, vice-président exécutif et chef de la direction financière :

La Banque a reçu 11 propositions du MÉDAC. Les propositions et les énoncés en appui à ces

propositions, ainsi que les réponses de la Banque, sont inclus à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque.

À la suite de discussions avec les représentants du MÉDAC, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre au vote les propositions 2, 4, 5, 6 et 8. Le texte des autres propositions soumises au vote et les raisons pour lesquelles le Conseil recommande de voter contre sont inclus à l'annexe A de la circulaire. Pour gagner du temps, nous ne reviendrons pas sur les raisons motivant la position du Conseil pendant l'assemblée.

J'invite maintenant M. Willie Gagnon à prendre la parole concernant les propositions du MÉDAC. M. Gagnon?

Willie Gagnon, directeur, Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) :

Monsieur le Président,
Madame,
Bonjour,

Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. C'est ma première assemblée d'actionnaires en personne depuis deux ans. Ça fait du bien de voir des visages et du monde en place.

On vous a envoyé 11 propositions. C'est relativement inhabituel, c'est beaucoup de propositions. Vous comprenez que les sujets s'accumulent. Les temps sont durs, il y a toutes sortes de questions qui sont soulevées.

Nous sommes très heureux de l'écoute qu'on a obtenue de la Banque, M. Deschamps est non seulement la personne à qui j'ai le plus parlé dans mon travail, mais probablement la personne à qui j'ai le plus parlé cette année. Très content d'avoir pu avoir son écoute attentive.

Je vais m'attarder un peu plus longuement sur les propositions qui sont soumises au vote et je passerai plus rapidement sur les propositions qui ne sont pas soumises au vote, me contentant d'expliquer la raison pour laquelle on a accepté de ne pas aller au vote.

Donc, proposition numéro un, une représentation formelle des employés dans les prises de décisions stratégiques. Cette proposition-là visait à ce que la Banque se dote de mécanismes et d'instances permettant aux employés de se prononcer sur les prises de décisions stratégiques, comme ça peut se faire ailleurs à l'étranger. On aurait espéré que l'étude des meilleures pratiques à l'étranger puisse s'intégrer formellement aux pratiques habituelles d'évaluation des pratiques de la Banque, ce qu'on a obtenu d'ailleurs de plusieurs autres banques.

Le dialogue est toujours ouvert, on va quand même au vote sur cette proposition-là et on ose espérer que ce qu'on a pu obtenir ailleurs, on puisse l'obtenir ici, à la Laurentienne. On pense notamment aux pratiques en Europe continentale, au Royaume-Uni, que nous-mêmes on juge particulièrement exemplaires.

On vous a envoyé une proposition sur la divulgation d'informations sur les femmes dans les postes de direction. On n'ira pas au vote sur cette proposition-là. On a réussi à s'entendre avec la Banque qui dit dans sa réponse qu'elle continuera d'améliorer la divulgation d'informations à ce sujet. Ce qu'on va évidemment surveiller à l'avenir.

Nous vous envoyons une proposition pour devenir une société d'intérêt social qui ira au vote. C'est une proposition visant à ce que la Banque intègre dans ses statuts, dans ses règlements, l'obligation de tenir ses engagements en matière ESG. On n'a pas réussi à obtenir ça à peu près nulle part, ni chez vous, ni ailleurs, c'est la raison pour laquelle on va au vote sur cette proposition.

Nous avons envoyé une proposition sur la décarbonisation visant à ce que la Banque adopte rapidement

un plan de réduction de ses investissements dans les industries fossiles. Ce qu'on a constaté chez vous, c'est que la Laurentienne ne financera plus directement les projets d'exploration, de production et de mise en valeur du pétrole, du gaz et du charbon.

C'est remarquable. Il y a très peu de banques qui font ça. Nous sommes heureux que vous le fassiez. Ça devrait faire les manchettes. Je ne comprends pas comment ça se fait que ça ne le fait pas. Nous avons envoyé une proposition sur le vote consultatif en matière environnementale. Vous dites dans votre réponse « Dans le cadre de notre engagement continu envers l'amélioration du climat, nous mettrons en œuvre d'autres moyens d'interagir avec les actionnaires. Par exemple, le vote consultatif non contraignant sur la politique de rémunération. » Vous seriez à mon avis la première à faire cette chose-là. C'est remarquable.

On a de bons résultats de vote. J'ai eu le premier aujourd'hui à la Scotia, je pense qu'on a eu 21 % sur cette proposition-là. C'est stratosphérique en matière de propositions d'actionnaires comme résultat. Mais vous avez décidé d'implanter la mesure avant tout le monde. On ose espérer que votre exemple puisse être suivi par les autres banques.

Nous avons envoyé une proposition visant l'implantation d'un comité consultatif en matière environnementale, un comité du conseil en matière environnementale. Vous ne l'avez pas fait, mais vous avez fait quelque chose. Vous avez chargé vos différents comités de s'intéresser à la question climatique et ça donne à peu près le même effet que si vous aviez un comité sur la question. Nous nous en montrons satisfaits et nous ne demandons pas de vote sur cette proposition.

Je vais garder la proposition sur le français pour la fin.

Nous avons envoyé une proposition visant à ce que vous intégriez à votre documentation de matrice de matérialité en matière ESG. Ce que vous vous engagez essentiellement à faire, nous n'irons pas au vote là-dessus.

Nous avons envoyé une proposition à toutes les banques visant à ce qu'elles nous divulguent de l'information sur leur implication dans l'économie circulaire. C'est un sujet environnemental qui n'est pas aussi développé que les autres. On comprend que vous n'en êtes pas encore rendus là, comme la plupart des banques par ailleurs. Certaines ont adhéré à une initiative qui s'appelle *Circular Economy Leadership Canada*. Donc, on a accepté pour ces banques-là de ne pas aller au vote sur la proposition. D'autres ont adhéré aux *Principles for Responsible Banking* de l'UNEPFI à l'ONU, nous vous invitons à adhérer à cette initiative et vous ne recevriez pas cette proposition à l'avenir.

Nous vous avons envoyé onze propositions, il en reste trois, c'est long, pardonnez-moi.

Nous vous avons envoyé une proposition s'interrogeant sur les votes d'abstention envers certains administrateurs l'an dernier, on a eu les réponses qu'on voulait, mais pas exactement. On aimerait qu'à chaque fois qu'un administrateur n'a pas le même niveau d'appui que les autres, la Banque fasse des démarches auprès des actionnaires pour savoir ce qu'il en est et en rende compte par écrit. Donc, il y aura un vote là-dessus.

Une proposition sur la question de la raison d'être. Il est proposé que le conseil d'administration et la direction précisent la raison d'être de la Banque. Donc, ce qu'on souhaite, c'est que ça soit fait formellement dans un document qu'on puisse consulter, la plupart des banques le font. Donc il y a un vote là-dessus.

Maintenant, le sujet qui fâche : la question du français. La raison pour laquelle on envoie cette proposition à toutes les sociétés qui figurent à notre portefeuille, cette année. C'est essentiellement deux événements qui ont déclenché l'envoi de cette proposition-là chez nous : le fait qu'il y a eu des assemblées seulement en anglais chez Saputo et puis chez vous. Je constate que ce n'est pas le cas aujourd'hui. On constate les engagements de la Banque allant dans ce sens-là et on les salue. On va au vote quand même, pour mesurer l'état de la situation. On comprend très bien que ce n'est pas un

sujet populaire. On comprend très bien que les actionnaires ne sont pas nécessairement très préoccupés par ça, mais on juge que c'est une question de société. On juge que les psychodrames auxquels on assiste dans les médias notamment — vous avez vu tout ce qui entoure Air Canada et la langue du PDG. On veut sortir de l'idée d'accuser des personnes physiques et on voudrait plutôt s'adresser à la responsabilité sociale des entreprises, aux personnes morales. On trouve que c'est déplorable que ça soit un sujet moral, que ça fasse de la chicane, on n'en veut pas. Et on osait espérer que la mesure qu'on propose soit une mesure appropriée puisqu'elle est fondée sur l'endroit où se trouve le siège social et sur la responsabilité sociale de la société

Donc, c'est la raison pour laquelle on va au vote. Évidemment, on ne s'attend pas à avoir de très gros résultats là-dessus, mais on est d'avis que ces résultats-là ne reflètent pas nécessairement l'importance du sujet. Donc, c'est la raison pour laquelle je réservais cette proposition-là pour la fin. Je constate encore une fois les efforts qui sont faits par la Banque. On a dû me demander au moins six fois aujourd'hui si je voulais avoir la traduction automatique. Je n'en ai pas besoin, mais je comprends que vous faites le travail. Puis, j'ose espérer qu'on se fait entendre, même si les résultats ne sont pas élevés.

Merci beaucoup. Je suis encore une fois navré du temps que ça prend, mais je pense que ça reflète l'état des discussions qu'on a pu avoir cette année.

Merci.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Avons-nous des questions ou des commentaires concernant ces propositions?

Yvan Deschamps, vice-président exécutif et chef de la direction financière

Nous n'avons pas de question ou de commentaire.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Veuillez maintenant voter si ce n'est pas déjà fait.

Nous ferons une brève pause après le vote.

La période de vote est maintenant fermée.

Période de questions et réponses

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Pendant que nos scrutateurs comptabilisent et confirment vos votes, nous ouvrirons l'assemblée aux questions des actionnaires et des mandataires dûment autorisés.

Veuillez lever la main si vous avez une question ou, si vous assistez à l'assemblée virtuelle, veuillez cliquer sur l'icône de la messagerie.

Avant de poser votre question, veuillez vous nommer et indiquer si vous êtes un actionnaire ou un fondé de pouvoir.

Je répondrai directement à vos questions ou je demanderai à un membre de l'équipe de direction de le faire. Nous lirons les questions reçues par webdiffusion dans la langue ou elles auront été soumises.

Résultats du vote – Rapport des scrutateurs

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Le décompte des votes est maintenant terminé et le rapport préliminaire des scrutateurs a été remis à la Banque.

Les propositions pour la nomination de l'auditeur et la rémunération de celui-ci, la modification du régime d'options d'achat d'actions de la Banque et l'approbation de la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été dûment adoptées.

Les personnes suivantes sont élues à titre d'administrateurs de la Banque :

- Sonia Baxendale;
- Andrea Bolger;
- Michael T. Boychuk;
- Suzanne Gouin;
- Rania Llewellyn;
- David Morris;
- David Mowat;
- Michael Mueller;
- Michelle R. Savoy;
- Susan Wolburgh Jenah; et
- Nicholas Zelenczuk.

Les propositions d'actionnaires n'ont pas été adoptées puisqu'elles n'ont pas reçu l'appui de la majorité des votes exprimés à cette assemblée.

Levée de l'Assemblée

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Mesdames et messieurs, merci de votre participation à l'assemblée aujourd'hui. Ceci conclut l'ordre du jour officiel de l'assemblée. Puis-je recevoir une proposition pour mettre fin à l'assemblée?

Mon nom est Jessica Syms et je suis une actionnaire. Je propose de mettre fin à l'assemblée.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Merci. Est-ce que quelqu'un appuie la proposition?

Mon nom est Mathew Millman-Pilon et je suis un actionnaire. J'appuie cette proposition.

Michael Mueller, président du conseil d'administration :

Je déclare cette assemblée terminée. Merci de votre présence aujourd'hui. Portez-vous bien et restez en santé. Merci beaucoup!

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada (la « **Banque** ») formulera des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment ceux présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique et des conditions du marché dans les économies canadiennes, américaines, européennes et mondiales; au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; à l'incidence continue et potentielle de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats financiers, la performance financière, la situation financière et les objectifs de la Banque, ainsi que sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers à l'échelle mondiale; les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Incidence de la pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2021 de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 (le « rapport annuel 2021 »), qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire. Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); et les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », et sont intégrées par renvoi aux présentes. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : le crédit; le marché; la liquidité et le financement; l'assurance; l'exploitation; la conformité à la réglementation (qui pourrait nous conduire à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); la stratégie; la réputation; le contexte juridique et réglementaire; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; et d'autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2021 de la Banque, qui portent notamment sur les incidences continues et potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, les activités, la situation financière et les perspectives de la Banque; la conjoncture économique canadienne et mondiale; les questions géopolitiques; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture

économique aux États-Unis et au Canada; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); le remplacement des taux interbancaires offerts; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation et les changements à cet égard; les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; la modernisation des systèmes de paiement canadiens; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; l'émergence de variants de la COVID-19; la mise en place et l'utilisation de passeports vaccinaux; le risque social et environnemental et les changements climatiques; la capacité de la Banque à gérer, à évaluer ou à modéliser le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique et le risque lié à la réputation, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 53 du rapport annuel 2021 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, dont l'information est intégrée aux présentes.

Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques, événements et incertitudes actuellement inconnus de la Banque ou jugés négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, sa performance financière, ses flux de trésorerie, ses activités commerciales ou sa réputation. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.